

INFO 293

« Non au 19 Mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de LE TELAGH

Le Telagh est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de Sidi Bel Abbès et environ cent trente de kilomètres de la mer. Cette cité culmine à 984 mètres d'altitude.



Histoire :

Ayant développé depuis la plus haute Antiquité une économie essentiellement pastorale, la région a connu une longue domination romaine, marquée par de nombreux soulèvements locaux, avant de passer au début du VI^e siècle, après une période d'instabilité, sous l'autorité de la dynastie des Djeddars, de la zone de Frenda.

Devenue **musulmane au VIII^e siècle, la région est intégrée au royaume de Tahert**. C'est une période faste qui voit le développement des activités littéraires et scientifiques. Après une transition avec les Banou Hillal, qui laissent comme témoignage de leur passage la confrérie des Yagoubia, se succèdent, jusqu'au XV^e siècle, les dynasties des Almoravides, Almohades et Zianides de Tlemcen, puis c'est au tour des Turcs de se manifester et de faire de la région un puissant aghalik placée sous l'autorité du bey de Mascara. Face ensuite à la pénétration coloniale française, s'affirme la résistance dirigée par l'Émir Abdelkader et qui trouve à Saïda un appui total.

Présence Française 1830-1962

Historique des migrations :

Au tournant de **1860, des milliers de colons européens**, hommes, femmes et enfants arrivent en chariot dans la contrée. La première année d'adaptation est difficile car aucun aménagement viable n'est réalisé. Mais qu'une sécheresse récurrente survienne ou une nuée de sauterelles ou criquets du désert dévaste les premières bonnes récoltes, alors le malheur plonge dans la vie des familles. Les colons épuisés, parfois malades, à force de construire leurs abris, de défricher sans expérience les sols et de lancer les premières cultures expérimentales, sont obligés de s'endetter. Les familles même paysannes subissent les privations inconnues dans leurs anciens terroirs.

Les familles de colons s'appauvrissent et perdent les plus vieux ou les jeunes les plus faibles emportés par les fièvres, les famines.

Les survivants ont compris qu'il ne leur sera pas délivré de billet de retour observent les pauvres petits cultivateurs musulmans, suivent et adaptent leurs pratiques ancestrales. Tel était le sort de nos anciens...

En 1858, le 2^e régiment a reçu par autorisation du ministre français de la Guerre une étendue de 1456 hectares de terres dénommées « Tel Agha » qui signifie les terres du Agha. Le génie militaire construit immédiatement tous les bâtiments nécessaires destinés à recevoir cette colonne et à assurer l'administration des terres et la surveillance de la route conduisant à Bossuet, où se trouvait le bureau arabe. La zone était inhabitée avant l'implantation de ce poste (Bordj), et que Telagh (fontaine aux belles eaux dans la forêt aux sapins) ne sera connu qu'à partir de l'installation des colons sur l'oued dont il prendra le nom. Cette grande étendue de terre change de nom comme le cours d'eau qui la sillonne, le Télagh, nommé plus bas Téghalimet, coule d'abord vers le nord et qui devient la Ténira à l'endroit où elle prend sa direction vers l'est.

Commune mixte créée en 1875 dans le département d'Oran, arrondissement de Sidi-Bel-Abbès sur l'oued Telagh Joachim Ximeres et deux adjoints sont à la tête de l'administration et s'installent dans les bâtiments laissés vacants par les militaires.

De 1858 à 1879, seuls quelques commerçants et débitants de boissons viennent s'établir. Vers le début 1880, les premiers colons commencent à peupler Telagh. Les terrains autour du cantonnement n'étaient pas défrichés, seules quelques clairières étaient ensemencées et de petits jardins mis en état par les militaires.



En 1889, la commune de plein exercice est créée.



En mai 1904, le centre de Telagh est détaché de la commune mixte et érigé en commune de plein exercice avec une superficie de 13 981 hectares. Son premier maire fut Norbert Henri.

Depuis Telagh a pris une importance toujours grandissante et l'urbanisation se met en place, grâce à une impulsion donnée par son maire Cambon Étienne élu en 1919. La superficie passe alors de 13981 hectares à 17 056 hectares.

Les services du génie militaire et des entrepreneurs privés réalisent dès lors différents ouvrages : l'école communale (1903), la mairie en 1935, la cave coopérative, des docks silos pouvant emmagasiner de 35 à 45000 quintaux de céréales, hôtel des postes en 1951, le stade municipal en 1952, hôtel des finances, des H.L.M, l'entourage des places publiques et cimetières, l'aménagement des nombreux quartiers. Parallèlement à ces réalisations, des travaux de canalisations furent entrepris pour alimenter le village en eau potable. Quelques bornes fontaines furent placées en quelques endroits du village, ainsi que des réverbères (lanternes) pour l'éclairage des rues, qui se faisait à l'époque à l'acétylène (hydrocarbure non saturé). Les rues furent nivelées et bordées de trottoirs.



Le nouveau département d'Oran fut créé par décret du 20 mai 1957 et comprenait cinq arrondissements : Oran, Aïn Témouchent, Perrégaux, Sidi-Bel-Abbès et Telagh ; ce dernier comprenant 16 localités.



Géologie :

La commune de Telagh a une altitude moyenne assez élevée. Le point le plus bas se trouve à la limite nord de son territoire, dans la plaine de Teghalimet à 680 mètres. Le point culminant est le sommet du plateau de Dhaya à 1 455 mètres. Ce dernier est un plateau tabulaire, constitué d'une plateforme monoclinale ou le crétacé moyen domine le crétacé inférieur. Ce plateau est long de 30 km (de Titen Yahia à Telagh) et large au maximum de 12 km. Il culmine à 1 455 mètres.

Les sols actuellement cultivés sont considérés comme peu à moyennement profonds, encroutés, calcaires, de texture plutôt légère, sableuse ou argilo-sableuse ou dominant les éléments grossiers que sont sables, graviers et cailloux.

Climat :

Le climat de la région est semi-aride frais à froid. La continentalité augmente du nord au sud, en relation avec l'orographie et l'éloignement de la mer. Les températures moyennes annuelles sont de l'ordre de 13 à 16°. Les moyennes mensuelles varient de 5° en janvier à 24° en août. La région est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 400 mm. Il pleut de 50 à 60 jours par an. Les gelées sont susceptibles de survenir de septembre à mai. En année moyenne on observe des gelées blanches, 15 à 20 jours par an de novembre à avril. La neige persiste en moyenne pendant 20 jours par an sur les reliefs au-dessus de 1 000 mètres.



LE TELAGH — La Justice de Paix

Flore et faune :

Avec une formation à base de pin d'Alep (essence principale). À côté, on trouve surtout comme essences secondaires, le chêne vert et le chêne kermès, le thuya, le genévrier oxycèdre. Le sous bois comporte divers cistes : des lentisques, des filaria, des oléastres, des arbousiers, des cytises, du romarin, du palmier nain, de l'alfa, du diss (*ampélodesmos tenax*).

La faune de la commune est en partie similaire à celle de la zone méditerranéenne, avec la présence de sangliers, chacals, renards, gerboises, hérissons, lièvres. Les oiseaux sont très-nombreux et d'espèces variées : la perdrix rouge, la caille, la tourterelle, le pigeon ramier, la grive, : le chardonneret, le serin des champs, le rossignol, l'hirondelle, le pinson, le moineau, l'alouette, le ganga, l'étourneau, le coucou, le geai, le corbeau, la chouette, le hibou, le vautour, l'aigle, et la cigogne dont quelques couples viennent pendant l'hiver faire leurs nids sur les toits. Parmi les reptiles, mentionnons les couleuvres, les vipères, les lézards petits et grands, le caméléon, les tortues d'eau et de terre, les crapauds et les grenouilles.

Économie :

La ville est au centre d'une grande région agro-pastorale et constitue un important marché pour les productions agricoles, d'élevage et de sylviculture des communes environnantes.



[Cave coopérative de Le Télagh]

La plaine de la Mékerra, avec les plaines du grand Telagh, en cent trente ans de colonisation française avaient l'allure d'une riche région céréalière et viticole.



[Jardin public de Le Télagh]

Organisation territoriale :

Le département d'Oran comprenait 2 circonscriptions de l'Algérie française:

- Oran-Ville (7e circonscription)
- Oran-Campagne (8e circonscription)

Identifié par le code 9G, il s'étendait sur 16 438 km².

Sa préfecture était Oran assistée d'Ain-Temouchent, de Perrégaux de Sidi-bel-Abbès et du **Telagh** pour sous-préfectures.

En 1960, il comptait 851 190 habitants.

Le département a été créé le 20 mai 1957 à partir d'un précédent département d'Oran plus vaste. L'arrondissement du **Telagh a été rattaché au département de Saïda à la création de ce dernier le 17 mars 1958.**

La commune du Telagh totalisait 5 318 habitants en 1958

Personnalité liée à la commune :

MIMOUN OULD KACHA Alain, Ali : Né le 01.01.1921 à Maider (canton de Le Télagh) est décédé le 28 juin 2013.

(Ndlr : Voir sa biographie au paragraphe 2)



Et si vous souhaitez en savoir plus sur LE TELAGH, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Le_Telagh_-_Ville

<http://jules.segura1.free.fr/Output/accueiltelagh/index.html>

<http://www.youtube.com/watch?v=jMDIXCBLxbw>

<http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/L/slides/LE%20TELAGH%20ORCHESTRE%20DAVID%20LASSORT%2002.html#picttop>

<http://moudjahed.unblog.fr/2013/08/13/telagh-territoire-et-tribu%E2%80%8F/>

<http://lavoixdesidibelabbes.info/le-belabbesien-jo-canton-livre-autobiographique-si-on-se-disait-la-verite-un-message-despoir/>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.camargue-insolite.com/article-le-mas-de-chamone-75947590.html>

<http://minervois.over-blog.com/page-541699.html>

2/ ALAIN, (ALI) MIMOUN

Alain Mimoun, né Ali Mimoun Ould Kacha le 1^{er} janvier 1921 à **Maïder (arrondissement du Telagh, département d'Oran)** en Algérie française et mort le 27 juin 2013 à **Saint-Mandé**, dans le Val-de-Marne, est un athlète français et ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Il est particulièrement connu pour sa victoire au marathon des Jeux olympiques d'été de 1956 à Melbourne.



Aîné d'une fratrie de sept enfants et issu d'une famille de modestes agriculteurs, il se destine à une carrière d'instituteur selon les vœux de sa mère Halima. Il obtient le certificat d'études primaires avec mention « Bien », mais on lui refuse malgré tout une bourse. Il s'engage alors dans l'armée au début de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il n'a pas encore 19 ans, et est envoyé sur la frontière belge. Après la débâcle, en 1940, il se livre à la pratique du sport : football, cyclisme... et enfin à la course à pied. De passage à Bourg-en-Bresse, il vient s'entraîner dans le stade. Là, le président du club d'athlétisme local, Henry Villard, le remarque. Il participe au championnat départemental de l'Ain et remporte l'épreuve du 1 500 mètres.

De retour en Algérie à Alger au 19^e régiment du génie (caserne Lemercier à Hussein Dey), il est affecté à une compagnie de sapeurs démineurs. Il intègre l'équipe de cross-country de l'unité, puis **combat contre l'Afrika korps lors de la campagne de Tunisie (novembre 1942 - mai 1943) sous les ordres du général Giraud. Il participe notamment à la bataille d'El Guettar dans des conditions particulièrement éprouvantes.**

Dès **juillet 1943, il participe à la campagne d'Italie comme caporal dans le 83^e bataillon du génie, au sein de la 3^e division d'infanterie algérienne du Corps expéditionnaire français commandé par le maréchal Juin. Grièvement blessé au pied par un éclat d'obus lors de la bataille du mont Cassin le 28 janvier 1944, il évite de justesse l'amputation de sa jambe gauche préconisée par les médecins américains et est soigné à l'hôpital français de Naples, qui lui évite cette épreuve, puis participe au débarquement de Provence (15 août 1944). Son bataillon y gagnera la Croix de guerre avec quatre citations.**

Après le conflit, il devient garçon de café au Racing Club de France, à la Croix-Catelan, et habite un modeste deux pièces au 127, avenue Simon-Bolivar à Paris.

Avant 1956

Mimoun domine nettement la **course de fond en France dès 1947** et enlève cette année-là ses premiers titres de champion de France sur le 5 000 et 10 000 mètres. Il croise également le Tchèque **Emil Zátopek (1922-2000), qui devient rapidement son ami, à l'occasion d'un match international à Prague le 16 août 1947. Les oppositions Zátopek-Mimoun tournent le plus souvent à l'avantage de la « locomotive tchèque », au sommet de son art entre 1948 et 1952. Mimoun doit ainsi se contenter de trois médailles d'argent olympiques** lors de cette période : sur 10 000 mètres aux JO de Londres en 1948 et sur 10 000 et 5 000 mètres aux JO d'Helsinki en 1952, chaque fois **derrière Zátopek**. Il en va de même aux championnats d'Europe en 1950, où il termine second derrière Zátopek sur 5 000 et 10 000 mètres.

Après les titres nationaux gagnés en 1947, Mimoun en accumule nombre d'autres : sur 5 000 mètres en 1949, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955 et 1956 (record), du 10 000 mètres en 1947, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, en cross-country en 1950, 1951, 1952, 1954, 1956.

En 1949, il remporte le cross national organisé par la ville de Mézidon (Calvados), victoire qu'il renouvelle en 1959 en gagnant devant Abdeslam Radi.

Il est élu champion des champions français par le journal *L'Équipe* en 1949.

Aux Jeux méditerranéens de 1951 et de 1955, il remporte le 5 000 et le 10 000 mètres. À la date de 1956, il détenait conjointement les huit records de France des 2 miles, 3 miles, 5 000 m, 6 miles, 10 000 m, 15 000 m, 20 km et de l'heure.

Né musulman, Alain Mimoun est un fervent catholique converti en 1955 après un voyage sur les pas de sainte Thérèse de Lisieux ; le champion olympique s'est fait construire une chapelle dans le cimetière de Bugeat, en Corrèze.

Le marathon olympique de 1956

Malgré ce copieux palmarès, la presse française pensait que Mimoun n'était pas au niveau pour disputer au Tchèque Emil Zátopek la victoire lors du marathon olympique de 1956. Mais la presse ignorait alors que Zátopek avait été opéré un mois plus tôt d'une hernie et que Mimoun, après une ultime séance d'entraînement sur 30 km sur le parcours du marathon, était très affuté. Mimoun ne promit pas la victoire à son entraîneur : « Vous savez, je ne promets rien. Je ferai seulement mon possible pour aller jusqu'au bout », mais très sensible aux « signes » du destin, il était persuadé qu'il allait gagner. Les signes, souvent évoqués par Mimoun après la course, étaient multiples aux yeux du fondeur français. Il portait le dossard numéro 13. La course débuta à 15 h 13. La veille de la course, il apprend par télégramme qu'il est père d'une petite fille qu'il prénomme Olympe. Pour Mimoun, qui dispute le premier marathon de sa carrière, la victoire de 1956 devait revenir aux Français, qui l'avaient déjà emportée en 1900 et 1928 (1928 + 28 = 1956).

Le 1^{er} décembre 1956, après un faux départ, seul cas de ce type sur un marathon olympique, les quarante-cinq concurrents, représentant vingt-trois nations, s'élancent sous une chaleur accablante (36 °C à l'ombre) pour les 42,195 km du parcours. Un groupe de treize hommes se dégage après quinze kilomètres. Il n'en reste plus que cinq au passage des vingt kilomètres. L'Américain John J. Kelley (en) donne une tape dans le dos de Mimoun pour l'inviter à le suivre. Mimoun et Kelley s'appréciaient, et les deux hommes s'échappent. Après quelques minutes d'efforts intensifs de Kelley, Mimoun prend le relais, et lâche Kelley. Il se trouve seul en tête alors que la marque de mi-parcours n'est pas encore franchie. Un instant, Mimoun pense à se laisser rejoindre par ses poursuivants, puis choisit finalement de faire la course à son rythme, en profitant du tracé du parcours pour jauger l'allure de ses adversaires, qu'il croisait après avoir passé le piquet marquant la moitié du parcours. Il constate que Kelley est à la peine et quand il croise les deux Soviétiques, il prend le temps de leur faire un petit signe pour les chamberer... Exténués, ils n'ont pas la force de répondre. Il croise ensuite Zatopek, qui n'a pas sa foulée habituelle. Il comprend alors que Zatopek ne gagnera pas ce marathon.

Le dernier quart du parcours est difficile pour Mimoun qui s'insulte afin de s'obliger à poursuivre. Sa foulée devient de plus en plus courte. Il demanda à 12 kilomètres de l'arrivée où étaient situés ses poursuivants, mais personne ne lui communiqua l'information. Tout lui pesait, même le simple mouchoir protégeant sa tête du soleil. Il le jeta et fut revigoré quand il s'aperçut qu'une jeune fille blonde se précipitait pour ramasser cette relique. La foule australienne lui criait : « *Very good! Very good!* » mais ne lui donnait aucune indication sur l'écart avec ses poursuivants. Quand il aperçoit le mât du stade olympique, à plus de trois kilomètres de la ligne d'arrivée, il accélère la cadence. Il entre dans le Melbourne Cricket Ground à 17 h 37 sous les ovations de 120 000 spectateurs et devient ainsi champion olympique du marathon, épreuve qu'il remporte en 2 h 25 min 0, devant le Yougoslave Franjo Mihalić et le Finlandais Veikko Karvonen.

À l'arrivée, Mimoun se précipite vers son ami Zatopek : « Tu ne me félicites pas Emil ? ». Sixième à l'arrivée et complètement exténué, Zatopek pensait que Mihalic était le vainqueur. Son visage s'éclaira quand Mimoun lui annonça la nouvelle. Il se mit alors au garde à vous, retira sa casquette, et félicita le vainqueur : « Alain, je suis heureux pour toi ». Et ils s'enlacèrent pendant de longues secondes. C'était la dernière fois que ces deux là s'alignaient sur la même course.

À l'aéroport d'Orly, Mimoun est accueilli en héros par une foule considérable et porté en triomphe. Déjà désigné champion des champions français par le journal *L'Équipe* en 1949, il connaît de nouveau cet honneur en décembre 1956.

Après 1956

Mimoun poursuit sa domination sur le fond français en remportant d'autres titres nationaux sur 10 000 mètres en 1957, 1958 et 1959, et de cross-country en 1959.

Malgré son âge, il tient à défendre son titre à Rome en 1960, et compte un total de 86 sélections en équipe de France A (record toujours valide).

En 1960, il initie la création de Centre d'entraînement sportif national de Bugeat en Corrèze (devenu l'« Espace 1000 Sources Alain Mimoun »).

En 1966, à 45 ans, il remporte son dernier titre national, sur le marathon, après ceux de 1958, 1959, 1960, 1964 et 1965 (record national, devant Fernand Kolbeck 5 titres). Au total, ce seront 32 titres nationaux et 20 records de France à son actif.

Le 25 septembre 2002 à Argenteuil, il assiste à l'inauguration du 50^e stade portant son nom, dans le département du Val-d'Oise.

Jusqu'à l'âge de 92 ans, il courait toujours de dix à quinze kilomètres par jour à Champigny-sur-Marne dans le Val-de-Marne où il résidait depuis de nombreuses années. Admis à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé, il y meurt dans la soirée du 27 juin 2013.

Un hommage national lui a été rendu en présence du président de la République le 8 juillet dans la cour d'honneur des Invalides à Paris avant des obsèques prévues le lendemain à Bugeat en Corrèze.

Et pour savoir plus cliquez SVP, au choix, sur ces liens :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/06/28/1660934-deces-d-alain-mimoun-legende-de-l-athletisme-francais.html>

<http://lesamisdalgerianie.unblog.fr/>

3/ Robert ABDESSELAM

Robert Abdesselam, est né le 27 janvier 1920 à El-Biar (Algérie française) et décédé le 26 juillet 2006 à Paris. C'était un joueur de tennis, un avocat et un homme politique français.



Il fut vice-président de la Fédération française de tennis de 1968 à 1974 puis de la Fédération internationale de tennis de 1975 à 1976 et joua un rôle important au moment de la fusion des circuits professionnels et amateurs.

Biographie succincte :

Robert Abdesselam est né d'un père Kabyle musulman, Mehana Abdesselam, avocat à la cour d'appel de Paris, et d'une mère catholique, Marguerite Tedeschi, peintre renommé issue de la bourgeoisie parisienne. Il grandit à El-Biar et découvre le tennis qui va devenir sa passion.

Il fait ses études secondaires au lycée d'Alger et au Lycée Janson-de-Sailly à Paris. Il suit ensuite des cours à Sciences Po et obtient une licence en droit à la faculté de droit de Paris. Il continue parallèlement le tennis et

devient l'un des meilleurs joueurs français. Il est champion de France junior à deux reprises en 1937 et 1938, puis champion du monde universitaire en 1939.

Durant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il atteint son meilleur niveau, il rejoint Alger en 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord. Il participe à la campagne d'Italie au sein du Corps expéditionnaire français du maréchal Juin. Il fut l'un des premiers français à rentrer dans Rome. Il est cité plusieurs fois et obtient la Croix de guerre 1939-1945 et la Bronze Star Medal américaine. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Lorsque la guerre se termine, sa carrière internationale de joueur peut reprendre. Il reste longtemps deuxième meilleur joueur français et est sélectionné quatorze fois en Coupe Davis de 1947 à 1953. Il atteint les huitièmes de finale en 1938 et 1947, puis les quarts de finale en 1949 des Internationaux de France (Roland Garros). En 1947 il est huitième de finaliste au Tournoi de Wimbledon. De 1946 à 1963, il est également avocat à la cour d'appel d'Alger.

En 1956, il décide de mettre un terme à sa carrière sportive et de se consacrer à la politique. Il devient Conseiller technique auprès de Chérif Sid Cara (secrétaire d'Etat à l'Algérie dans les cabinets Bourgs-Maunoury et Félix) en 1956. Il accompagne à cinq reprises, entre 1956 et 1961, la délégation française aux Nations-Unies lorsque la question algérienne est portée à l'ordre du jour.

Aux élections législatives de novembre 1958, Robert Abdesselam est élu député d'Alger-Banlieue. Il milite alors pour le maintien d'une Algérie française et pour l'intégration, ce qui le coupe du gaullisme.

Le 4 mai 1960 à Paris, il est victime d'un terrible attentat organisé par le FLN (Front de Libération National fondé en Algérie en 1954). Robert Abdesselam est criblé de balles, miraculé du fait qu'une balle de l'exécuteur s'enraille et aussi qu'une balle soit stoppée, plein cœur, par son carnet d'adresses !

Le 8 novembre 1961, Robert Abdesselam est l'un des 80 parlementaires qui votent « l'amendement Salan ». En mars 1962, il qualifie les accords d'Évian d'« inhumains, de déshonorants et d'indignes de notre pays ». La même année, il est cité comme témoin aux procès d'Edmond Jouhaud et de Raoul Salan.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, Robert Abdesselam abandonne la politique pour se consacrer à sa profession d'avocat international. Il participe notamment au développement de la société Lacoste à l'étranger.



Il décède à Paris le 26 juillet 2006 et ses obsèques ont lieu en la chapelle de l'École militaire.

4/ L'ambassadeur de France en Algérie hier à Annaba

«La stabilité offre un climat favorable à l'investissement français en Algérie»

La France est le premier partenaire économique de l'Algérie. Ses multiples investissements de grands groupes industriels, entre autres Renault (véhicules), Lafarge (ciment) et Sanofi (médicament) témoignent de l'excellente relation commerciale entre les deux parties.

[...] Extrait :

Abordant l'éternelle question des visas, M. Parant a affirmé : « Depuis 5 ans, le nombre de visas délivrés aux voyageurs algériens a pratiquement doublé. Ils étaient 210 000 des deux sexes à avoir bénéficié d'un visa Schengen en 2012 et seront 250 000 fin 2013, dont 50% auront des visas de circulation d'au moins un an. » Durant sa visite, M. Parant a participé, avant-hier, à la cérémonie d'inauguration de la basilique Saint-Augustin d'Annaba rénovée, à laquelle l'ambassade de France et plusieurs collectivités locales françaises ont apporté leur contribution...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : http://www.elwatan.com/actualite/la-stabilite-offre-un-climat-favorable-a-l-investissement-francais-en-algerie-21-10-2013-232111_109.php

5/ Pourquoi l'Algérien n'est pas heureux dans son pays ?

<http://www.algerie-focus.com/blog/2013/10/pourquoi-lalgerien-nest-pas-heureux-dans-son-pays/>

L'Algérien entretient une relation complexe avec le bonheur. Aigri dès la naissance, il met continuellement en exergue sa mauvaise humeur et son désespoir. "L'Algérien n'est pas heureux dans son pays. Il a le sentiment qu'il n'est pas éligible au bonheur", analyse à ce propos le Dr Mahmoud Boudarène, psychiatre, docteur en sciences biomédicales, membre de la Société algérienne de psychiatrie (Snapsy).

Dans un entretien accordé au quotidien francophone *El Watan*, ce psychiatre a expliqué que si la société algérienne "est aujourd'hui à bout de nerfs" et si "les Algériens ont très facile le passage à l'acte violent", c'est parce qu'ils ne se sentent pas heureux dans leur propre pays. L'Algérie a l'impression qu'être heureux est "un statut réservé à une caste, à des privilégiés, aux enfants du système", relève encore le Dr Mahmoud Boudarène d'après lequel les Algériens ressentent dans leur quotidien qu'ils n'ont aucune emprise sur leur destin parce qu'ils ne vivent "pas dans un pays de liberté".

Sur un autre chapitre, le même expert a mis en garde contre la violence qui ronge profondément la société algérienne. Une violence qui "fait écho à la violence insidieuse infligée au citoyen algérien par la vie qu'il mène. Une violence imperceptible parce qu'elle se confond avec son quotidien ; une violence qui a pris possession de son être et lui est devenue familière ; une violence presque naturelle, en somme normale", explique le Dr Mahmoud Boudarène.

Quant à la religion comme valeur refuge, ce n'est guère un mécanisme qui permettra à la société algérienne de vaincre ses angoisses et crises de dysfonctionnement, estime cet interlocuteur. "Le sentiment religieux ne doit pas obscurcir les consciences ou encore brider la raison et les capacités de discernement des individus. Faire appel au sentiment religieux ne doit pas constituer un alibi qui nous fait détourner le regard — parce que c'est confortable ou que cela nous exonère de nos fautes — des situations qui nous interpellent dans nos erreurs et nos errements", précise-t-il en dernier lieu.

6/ Immigration : ce que dit la nouvelle circulaire

Après les résultats de l'enquête administrative sur l'expulsion de Léonarda, François Hollande avait promis samedi de modifier la circulaire sur les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a adressé dans la soirée aux préfets le document qui durcit l'interdiction faite aux forces de l'ordre d'intervenir "dans le cadre scolaire".

Signé par Manuel Valls à destination des préfets, la nouvelle circulaire adressée samedi soir aux préfets stipule que "le cadre scolaire doit être préservé" des interventions liées aux procédures d'éloignement d'étrangers en situation irrégulière. Le texte ajoute que cette protection "s'étend au temps périscolaire et aux activités organisées par les structures destinées à l'accueil collectif de mineurs". Cela concerne "l'ensemble des activités placées sous l'autorité de l'institution scolaire, notamment celles menées dans les locaux et terrains où se déroulent des activités sportives et culturelles ainsi que les déplacements dans le cadre de telles activités (transports scolaires, sorties et voyages scolaires)."

Très précise, la circulaire détaille également les structures qui doivent être préservées comme "les établissements d'accueil de la petite enfance, les garderies, les conservatoires, les colonies de vacances, les

centres de loisirs". Ces instructions valent "même dans le cas où les parents ou représentants légaux des enfants étrangers auraient donné, implicitement ou explicitement, leur accord à l'intervention".

La nouvelle circulaire de Manuel Valls : ...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lejdd.fr/Societe/Immigration-ce-que-dit-la-nouvelle-circulaire-634758>

7/ France : le bateau ivre

En embuscade depuis l'élection de François Hollande, le lobby « immigrationniste » est passé à l'action.

Lampedusa, « roms », « Leonarda », ces trois épisodes ont marqué l'essor, le déchaînement et le triomphe médiatique de la propagande « sans-papieriste » (selon la formule du politologue Pierre-André Taguieff). Elle ôte à l'opinion publique la possibilité de réfléchir.

Dans le sillage de Manuel Valls, on envisage les « roms » sous l'angle de leur volonté d'intégration, sans même songer à inverser la perspective en s'interrogeant sur la capacité d'accueil de la France. La balle est dans le camp de l'immigré, et non plus du citoyen français. Ce dernier se trouve dépossédé de son droit de regard. On ne lui demande plus son avis.

« Le sans-papier bafoue la loi, nargue la France et rembarre son président de la République »

Avec l'épisode de mademoiselle Dibrani, le sans-papier bafoue la loi, nargue la France et rembarre son président de la République. Elle doit pouvoir regagner la France avec sa famille, prévient-elle. C'est comme ça et « point barre ! », ajoute-t-elle. Il faut vraiment être aussi idéologue que Cécile Duflot pour discerner chez cette adolescente un charmant « accent franc-comtois » ! Moralité : oignez vilain, il vous poindra....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.ndf.fr/poing-de-vue/21-10-2013/bateau-ivre>

8/Analyse du Général ALLARD (Source Monsieur M Desinde)

Petite statistique de la présence des membres de la Commission de la défense de l'Assemblée Nationale pour écouter le Chef d'Etat-Major des Armées (CEMA) lors de son audition sur le Projet de Loi de Finances 2014 :

Total commission : 70 députés

Présents 14

Excusés 16

Absents non excusés (n'en ont rien à f.....) : 40

Socialistes : Total 35

Présents : 8 - Excusés : 9 - Absents non excusés : 18

UMP : Total 25

Présents : 4 - Excusés : 4 - Absents non excusés : 17

UDI : Total 3

Présents : 2 - Excusé : 1

Ecolo : Total 2

Présent : 0 - Excusé : 1 - Absent non excusé : 1

GDR : Total 1

Présent : 0 – Excusé : 1

RRDP : Total 2

Présent : 0 – Excusé : 0 - Absents non excusés : 2

Non inscrits : Total 2

Présent : 0 – Excusé : 0 - Absents non excusés : 2

Cela nous permet de mesurer l'intérêt des représentants du peuple sur un sujet déterminant.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso